BTP212 - Atelier de management de l'écoconstruction

Mis à jour le 04-10-2023

Code : BTP212

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture → auditeurs du master Management de la construction durable (sur dossier)

Prérequis : UE de fin de M2. Inscription uniquement à la chaire de BTP, sur admission préalable au M2.

Objectifs pédagogiques

Pratiquer et mettre en œuvre à travers un atelier les techniques de pilotage économique des opérations d'écoconstruction et aux principaux mécanismes financiers relatifs à un investissement, à une entreprise, et à une gestion publique

Programme

Contenu

Aspects techniques :

- Méthodes d'évaluation de l'utilité d'un projet public
- Éléments constituant le prix de revient d'un projet → investissement, coût de mobilisation des ressources financières, coûts de maintien de la fonctionnalité, externalités
- Management des délais de projets → planification et livrables
- Management global des risques → identification, analyse, traçabilité/suivi, gestion des retours d'expérience

Perspectives d'action :

- Analyse de la valeur → méthode de définition et si besoin d'ajustement des besoins au regard de leur intérêt et de leur coût. Application de l'analyse de la valeur dans la définition du programme des besoins, dans les choix de conception et la conduite du groupe de conception, dans la conduite des discussions de mise au point/négociation avec l'utilisateur et la collectivité
- Passer de l'ouvrage au service → une vision des projets par l'utilité
- Innovation → théories de la créativité, freins et leviers, coconstruire des solutions innovantes, valorisation et argumentation
- Conduite du changement dans une organisation

Savoir-faire comportementaux et managériaux :

- Acteurs de la conception → éléments de compréhension des besoins, des priorités et du mode de fonctionnement de l'architecte, du bureau d'études, de la personne publique, du maître d'ouvrage privé, du constructeur, de l'entreprise de maintenance ou de service
- Instituer un fonctionnement d'équipe → construire une vision commune/représenter collectivement le projet, instituer les conditions de la confiance réciproque, planifier les besoins de chacun et les phases de conception, initier la dynamique coopérative, obtenir l'engagement individuel, décider
- Leadership → fédérer, animer et décider sans disposer de l'autorité hiérarchique formelle. Théorie + pratique (quel type de manager suis-je)
- Techniques de négociation (avec le client ; avec les entreprises ; avec l'autorité publique). Construire une stratégie, comment communiquer, gain commun/objectifs, faire face aux coalitions, dédramatiser les conflits/résister à l'agression, auto-évaluation/mise en situation
- Prise de parole en public

Modalités de validation

- Contrôle continu

- Projet(s)

Description des modalités de validation

Contrôle continu